



BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION P.I.R.A

(PATROUILLE D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE ANIMALE)



(À renvoyer à Mme Céline JENNÉ 12, rue des Jardins – 68000 COLMAR)

MME / MR NOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
CODE POSTAL :

PRÉNOM :
TÉLÉPHONE :
VILLE :

Merci d'indiquer vos communes d'intervention (Vous recevrez les alertes, signalements par SMS uniquement pour les communes choisies) :

.....
.....
.....
.....
.....

DÉSIRE ADHÉRER À L'ASSOCIATION P.I.R.A COMME **MEMBRE** :

Actif pour 2024 (= *Patrouilleur*), cotisation annuelle de :

UNIQUEMENT pour les membres qui se déplaceront sur le terrain pour aider régulièrement et durablement.
Un entretien préalable devra être effectué.

- 30 € pour une personne seule,
- 40 € pour un couple adhérent pour la première fois ensemble,
- 10 € pour un patrouilleur junior de 16 / 18 ans.

Renouvellement pour 2024 (concerne uniquement les membres actifs de 2023) :

- 20 € pour une personne seule,
- 30 € pour un couple de patrouilleurs déjà inscrit tous les deux en 2023,
- 10 € pour un patrouilleur junior de 16/18 ans.

(La cotisation annuelle couvre l'assurance et les frais de fonctionnement de l'Association.)

Je joins mon règlement par chèque ou espèces (barrer les mentions inutiles) à l'ordre de "Association P.I.R.A 68" d'un montant de euros.

(Règlement également possible par virement, dans ce cas merci d'effectuer une demande par mail pour l'envoi du RIB de l'Association : sospira68@gmail.com)

EN ADHÉRANT, JE CERTIFIE ACCEPTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION.

L'activité de l'Association et son mode de gestion entrent dans le champ des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, et peut à ce titre délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.

Date :

Signature :